

**Zeitschrift:** Revue suisse de photographie  
**Herausgeber:** Société des photographes suisses  
**Band:** 16 (1904)

**Rubrik:** Correspondance de France

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

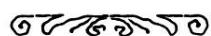
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Correspondance de France



Archives photographiques documentaires : épreuves documentaires exposées dans les musées. — Photographie appliquée aux expertises judiciaires. — Micrographie appliquée à certaines classifications en histoire naturelle. — Cinématographie et croissance des végétaux.

Le rôle des associations vouées à la formation, d'une façon permanente, de collections de photographies documentaires ne doit pas se borner à l'œuvre déjà si intéressante du recrutement des documents photographiques ; elles doivent encore se préoccuper des documents de même sorte exposés dans certains musées, lesquels documents, le plus souvent représentés par des épreuves à l'argent, ne donnent la garantie d'aucune stabilité.

Si l'on visite à Paris soit le Musée d'architecture du Trocadéro, soit le Musée Carnavalet, soit encore le Musée Victor Hugo, on y remarque des épreuves en train de disparaître sous l'action des gaz de l'atmosphère, de l'humidité, etc. Il importe de remédier à cet état de choses et sans doute ils sont nombreux les musées ou autres collections où l'on peut constater l'existence de faits semblables.

C'est pourquoi il y a lieu d'adjurer les associations ou Comités qui ont accepté la mission de recueillir des documents photographiques de se préoccuper aussi du sort qui attend les documents appartenant à d'autres collections

spéciales distinctes de celles des photographies documentaires.

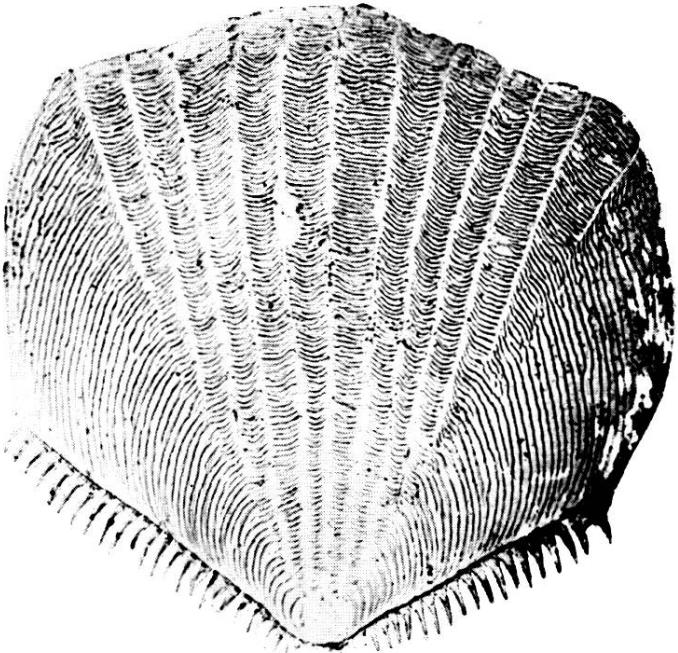
Evidemment leur initiative ne saurait s'exercer que d'une façon morale, elles ne peuvent avoir aucun droit d'action directe ; mais le plus souvent l'autorité que donne une mission d'utilité, lors même qu'elle soit dépourvue de tout droit légal immédiat, peut suffire pour appeler l'attention des fonctionnaires préposés à la conservation des collections. En réalité, ils ne peuvent avoir qu'un désir bien net et formel, celui de conserver, et leur en donner la possibilité, c'est déjà assurer la conservation de ce qui, par essence, tend à disparaître.

Les épreuves ordinaires à l'argent virées à l'or et fixées à l'hyposulfite de soude sont fort instables, chacun le sait, et pourtant on persiste à collectionner ces sortes de documents voués à une extinction certaine dans un court laps de temps.

Le rôle des associations de photographies documentaires n'est-il pas de montrer la voie à suivre, d'indiquer les moyens de réaliser une conservation certaine ?

Tout d'abord, il faudrait, soit avoir les négatifs originaux, soit constituer de nouveaux négatifs, — si les premiers ont disparu, — à l'aide de documents non encore trop effacés.

Avec ces prototypes il est aisé de produire des clichés

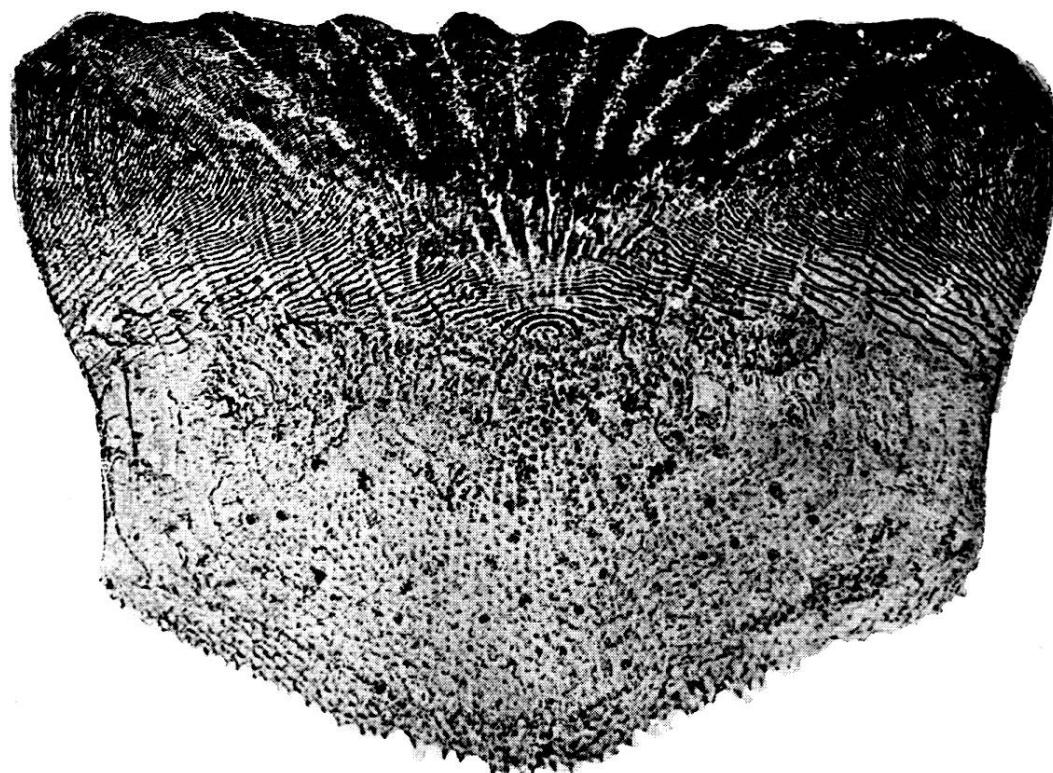


Ecaille dorsale du Gobie. —  $G^t = 290$ .

de typogravure et d'en tirer des épreuves stables en ayant soin, quand même, d'incorporer au papier, par le dos, un enduit de paraffine dont l'effet est d'isoler le dit papier contre toute action extérieure, sauf, évidemment celle du feu.

Ces seules indications suffisent pour montrer la voie à suivre.

L'Association des archives centrales documentaires de



Ecaille de Bogue. — G<sup>t</sup> = 35.

Paris va adresser une circulaire rédigée dans ce sens à tous ses correspondants. Le souci de l'unité et de la bonne harmonie devrait inciter toutes les Associations analogues à agir dans le même sens.

\* \* \*

La photographie vient encore de fournir la preuve de son heureuse application, que rien ne saurait remplacer, dans les expertises judiciaires.

Il existe en ce moment une action intentée contre des

# L. KORSTEN

PARIS 13<sup>e</sup> — 8, 10, 12, RUE LE BRUN — 13<sup>e</sup>, PARIS

CONSTRUCTEUR D'INSTRUMENTS DE PRÉCISION

NOUVEAUTÉ

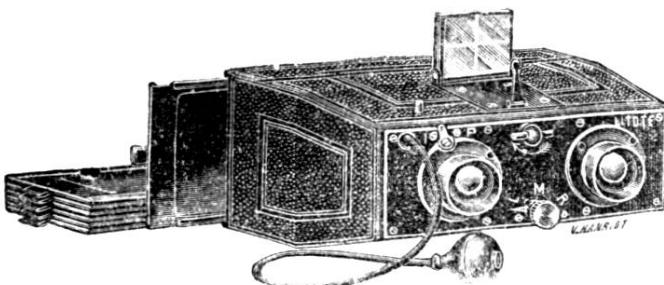
NOUVEAUTÉ

## LA „LITOTE“

Plus de 1600

LITOTES

vendues dep. 1 an.



Plus de 1600

LITOTES

vendues dep. 1 an.

La plus petite — La plus légère — La plus pratique  
des Jumelles photo-stéréoscopiques.

Se méfier des imitations et  
noms similaires.



EXIGER LA MARQUE EXACTE

“LITOTE”  
DÉPOSÉ

NOTICE FRANCO CHEZ  
LE CONSTRUCTEUR



CORBAZ & C°

**Contre-jour \*.**

Phot. Ch. Légeret, Lausanne.

\* 4<sup>me</sup> prix du concours du *Journat suisse des Photographes*.

officiers de l'état-major français à propos de l'emploi d'une certaine somme des fonds secrets.

Sur le livre de comptabilité un nom a été gratté, remplacé par un autre.

Grâce à la photographie qui y voit mieux que l'œil et dont la vision automatique fait preuve testimoniale, on est arrivé à lire le nom gratté, et à avoir ainsi la preuve que ce n'est pas celui d'une personne visée.

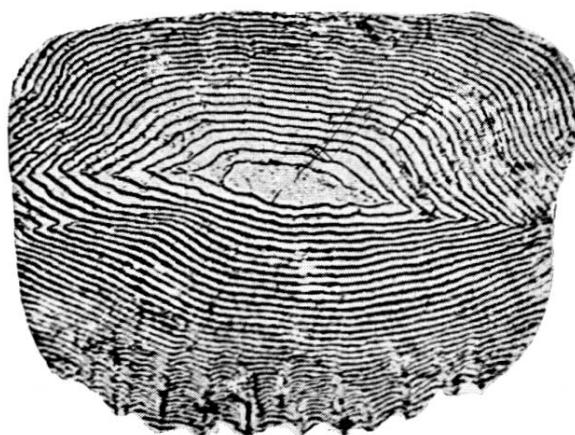
Ce résultat est d'une très grande importance; il anéantit par avance toute discussion,



Ecaille dorsale du turbot. —  $G^t = 162$ .

il n'y a plus qu'à s'incliner devant un fait, ce qui vaut mieux que se laisser aller à des hypothèses.

Déjà maintes fois de pareils services avaient été constatés, nous sommes heureux d'y ajouter encore ce nouveau fait.



Ecaille du maquereau. —  $G^t = 95$ .

\* \* \*

L'histoire naturelle doit beaucoup à la photographie, mais on peut bien remarquer qu'elle n'en tire pas encore tout le parti qu'elle pourrait en attendre.

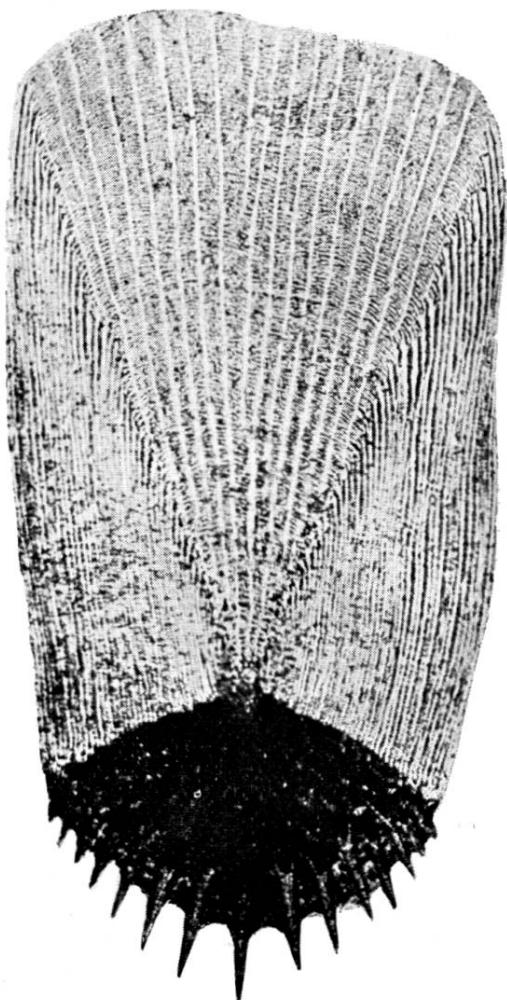
Par exemple, dans la spécification des poissons, nous n'avons pas trouvé le caractère absolument déterminant de

leurs écailles. C'est pourtant un moyen spécifique bien puissant et susceptible de s'ajouter à toutes les autres indications en les complétant avec la plus grande netteté-possible.

Nous avons entrepris une série de reproductions micro-



Ecaille dorsale du merlan. —  $G^t = 139$ .



Ecaille dorsale de la sole.  $G^t = 170$ .

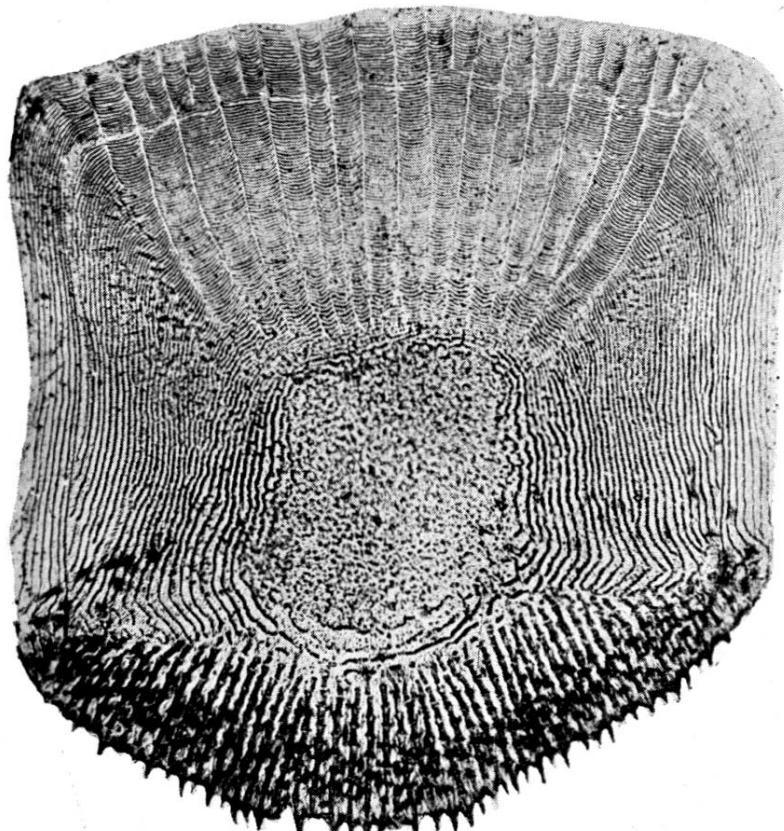
graphiques de cette sorte et nous avons observé que chaque espèce de poissons étudiées avait des écailles absolument différentes mais toujours les mêmes pour les sujets de la même espèce.

Des reproductions de ce genre ont bien été faites sur de grosses écailles de poissons fossiles. Mais pourquoi laisser de côté l'infinie variété des espèces vivantes ?

Après avoir décrit la forme, la couleur, les rayons des nageoires, etc., pourquoi ne pas ajouter à la photographie

de l'aspect général, celle encore plus probante des écailles.

Il en est de différentes les unes des autres sur chaque sujet, mais en recueillant quatre écailles, une écaille dorsale, une ventrale, une latérale et une quatrième dans la



Bar, écaille latérale. — G<sup>t</sup> = 56.

région de la tête, on a tout ce qu'il faut pour déterminer l'espèce à laquelle appartiennent ces détails, en apparence sans importance, de la conformation organique.

Il en est de même pour les papillons, pour les feuilles des plantes dont la forme présente la variété la plus complète ; elle est telle qu'on peut bien dire : montrez-moi une feuille, je vous dirai à quelle plante elle appartient.

Pour en revenir aux écailles des poissons nous devons dire qu'une fois bien préparées, elles présentent une transparence parfaite. Chacune des stries, des taches de pigments colorés, se détache admirablement par la lumière transmise ; aussi en obtient-on la micrographie avec la plus grande facilité.

Nous avons même entrepris de compter les lignes d'accroissement en reproduisant les écailles d'un même poisson de mois en mois. Il arrive un moment où elles ne marquent plus.

Quant aux signes distinctifs des familles on arrive aisément à les constater tout en remarquant la caractéristique propre à l'espèce.



Ecaille de Rascasse rouge. — G<sup>t</sup> = 260.

Nous sommes surpris, vu la facilité que présente cette étude, qu'elle n'ait pas été jusqu'ici entreprise méthodiquement.

Avis aux amateurs de recherches nouvelles en histoire naturelle.

\* \* \*

Il est une autre application bien curieuse de la photographie à l'histoire naturelle, c'est celle du cinématographe permettant d'enregistrer périodiquement la croissance des

plantes et de la reconstituer sous les yeux d'un auditoire en précipitant le mouvement de telle sorte qu'une croissance de tout un mois, par exemple, soit visible dans une minute environ mais avec l'effet de la poussée en action.

Pour des démonstrations dans un cours public de pareilles expériences peuvent être d'un bien grand intérêt, on pourrait rapprocher la croissance comparée de diverses plantes de façon à donner une idée de leur marche ascensionnelle plus ou moins rapide dans un même laps de temps.



Ecaille latérale de Mustelle.  
Gt = 196.

Il va sans dire que les épreuves de la bande cinématographique sont prises successivement à des intervalles réguliers de un, deux, trois jours suivant qu'il est nécessaire.

Paris, juillet 1904.

LÉON VIDAL.

Les écailles à l'appui de la présente note sont :

- |   |   |
|---|---|
| N°s 1. — Gobie, écaille dorsale<br>2. — Bogue, " "<br>3. — Turbot, " "<br>4. — Maquereau, " " | 5. — Merlan, écaille dorsale<br>6. — Sole " "<br>7. — Bar " latérale<br>8. — Rascasse " dorsale<br>9. — Mustelle, écaille latérale. |
|---|---|

